

“

PLan D'actions DE L'accessibilité numérique

> 2022 <

”

Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2021 - 2023

Plan annuel 2022

Office de Tourisme Pays Basque

Schéma publié le : 05/01/2021

Sommaire

I. Introduction	3
1. Le Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique.....	3
2. Les plans annuels d'actions.....	3
3. Mise à jour.....	3
II. Plan annuel d'actions aaaa	4
1. Élaboration et mise en œuvre du plan d'actions 2022	Erreur ! Signet non défini.
2. Réalisation des audits de suivi et de conformité	4

I. Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances (modifié par la loi N°2018-771 du 5 septembre 2018 – article 80), la participation et la citoyenneté des personnes est un article de référence en matière d'accessibilité numérique. Il rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

1. Le Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique

La loi demande de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites de l'Office de Tourisme Pays Basque a été publié le : 05/01/2021 et est disponible à la consultation à cette adresse : <https://www.en-pays-basque.fr/accessibilite/>

2. Les plans annuels d'actions

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'actions qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2022 associé au schéma pluriannuel 2021 - 2023.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre courant 2021, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour	Date
001	22/03/2022
002	19/11/2022

3. Mise à jour

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique de la commune de l'Office de Tourisme Pays Basque : Yoni Arrieguy (y.arrieguy@otpaysbasque.com).

Toute question doit être adressée par mail à l'adresse ci-dessus.

II. Plan annuel d'actions 2022

1. Elaboration et mise en œuvre du plan d'actions 2022

Type	Action	Détails	Statut
Schéma pluriannuel	Suivi	Suivi du schéma pluriannuel 2021 – 2023	Réalisé
Organisation	Réalisation	Suivi quotidien des demandes formulées par les usagers et réponse dans les 48h via le canal de signalement	Réalisé
Organisation	Réalisation	Animation d'un réseau de contributeurs en interne	Réalisé
Formation	Réalisation	Référent accessibilité numérique	En cours (reporté cause maladie)
Formation	Réalisation	Gérer et optimiser ses outils de communication dans un objectif plus durable – 14h (MONA)	Réalisé 17 au 20/10/22
Conformité	Réalisation	Publication d'une déclaration d'accessibilité pour le site Web : www.saint-jean-de-luz.com	Réalisé

2. Réalisation des audits de suivi et de conformité

Deux types d'audit peuvent être réalisés :

- Des audits « simplifiés », passant en revue un nombre limité de critères bloquants du RGAA ; ces audits permettent d'évaluer rapidement la prise en compte de l'accessibilité d'un site donné ;
- Des audits de conformité, tels que le prévoit le RGAA permettant de rédiger la déclaration d'accessibilité.

Type	Action	Détails	Réalisé
Audit	Audit de conformité au RGAA	Réalisation de l'audit pour le site www.saint-jean-de-luz.com	Réalisé 21/01/2022